

RAPPORT FINANCIER CDE DU VAR 2024/2025

Les comptes 2025 se soldent par un excédent de 9 946 € qu'il ne faut pas analyser comme un résultat reflétant une image avantageuse des activités de l'exercice écoulé.

En effet, de nombreuses actions dont nous avons reçu les subventions financières en termes de produits n'ont pas été réalisées et ne sont donc pas intégrées dans les charges de nos comptes. Notre exercice décalé du 1er septembre à fin août n'est pas adapté à la gestion financière des subventions que nous recevons qui relèvent quant à elles d'un calendrier s'étendant sur une année civile.

1-Nos recettes:

Les cotisations (9 109 €), représentant une part des licences des pratiquants varois, sont stables (- 3 %), mais baissent de plus de 8 % en cumul par rapport à N-2.

Une subvention d'investissement nous a été de nouveau allouée par le département pour financer une opération d'achat de matériel à l'attention des clubs (2 000 € pour une selle Hippolib).

L'ensemble des concours financiers externes est stable 33 240 contre 31 442 € en N-1.

L'aide de l'Agence Nationale du Sport pour la campagne 2025 s'élève à 9 100 €,

Le Fonds de développement de la vie associative nous a attribué 3 000 € contre 3 590 € en N-1 (- 28 % en 2 ans)

Nous avons bénéficié d'une subvention de 1 500 € de la maison départementale des personnes en situation de handicap pour des actions ciblées.

L'aide du Département pour le fonctionnement du CDE a été réduite de 500 € et passe à 5 500 €

Les allocations du CRE s'élèvent à 5 640 € pour cette période, elles ont diminué de plus de la moitié de leur volume au regard des périodes passées récentes.

2-Nos dépenses:

L'aide aux clubs

Comme précisé en préalable de notre restitution, la stabilité des montants globaux de dépenses d'un exercice à l'autre n'est pas de mise pour 2025. En effet, si nous avions 52 554 € générés pour l'exercice 2024 contre 52 120 € pour 2023, en 2025 ces dépenses sont de seulement 33 948 €. Le CDE poursuit une politique dynamique à l'attention de ses adhérents par les diverses actions qu'il leur propose. Ces actions s'étirent après la clôture de nos comptes et nous ne pouvons apprécier leur impact financier à l'heure d'arrêter nos comptes.

Nous retiendrons, au titre de cet exercice 2024/2025, la reconduction de la politique de dotations liées à la compétition: l'Open du Var, la coupe du Var (4 590 €).

L'aide envers l'Equi-handi se poursuit à hauteur de 1 500 €. Ce sont les actions envers la médiation équine et « les poneys clubs éphémères » qui s'y substituent en majorité.

Le tourisme équestre bénéficie d'allocations financières à hauteur de 4 994 €. Nous avons reçu un budget de 3 000 € annuels par 3 fois par le département pour financer des actions qui se poursuivent sur plusieurs exercices.

Le CDE a investi dans l'acquisition d'un barnum (grâce à la participation du CRE) au logo de la fédération afin de visibiliser sa présence lors de nombreux concours départementaux (2 395 €)



Les dépenses internes de fonctionnement:

Les charges liées aux frais de fonctionnement du CDE ont été nettement contenues pour notre exercice malgré la mise en place d'un suivi régulier des nombreuses actions diligentées par le CDE à l'endroit de nos clubs qui nécessite l'intervention régulière des membres du CDE et le recours à divers tiers extérieurs.

La gestion des échanges administratifs avec les organismes financiers qui nous octroient des budgets constitue une part importante de nos diligences.

D'une année sur l'autre les frais liés à notre service comptable sont stables et nous avons réduit notamment la sous-traitance administrative sur cet exercice (- 5 000 €).

3-La trésorerie:

Ce poste s'établit au 31 août 2025 à un montant quasi identique à celui de N-1 soit 40 260 €. Toutefois, contrairement aux compte N- 1, il ne comprend pas encore la subvention 2025 de l'ANS de 9 100 € qui sera reçue fin septembre.

Il faut encore rappeler qu'à cette date de fin août, le montant de la trésorerie n'est pas significatif compte tenu des nombreuses actions à financer qui solliciteront cette trésorerie plus tard dans l'année civile.

Le compte sur livret s'élève à 15 188 €. Ce compte sera gelé encore durant 2 années par le CDE qui a décidé en N- 1 de le consacrer à pallier financièrement l'éventualité à venir d'un risque social.

En tout état de cause, le CDE poursuit ses efforts auprès de différents organismes sportifs et sociaux afin de pouvoir continuer à financer une politique d'actions dynamiques auprès de ses membres.

Fait le 17/11/2025

Le trésorier et le service comptable du CDE.

Pierre BREU
Président du CDE du Var

COMITE DEPARTEMENTAL
d'EQUITATION du VAR
Le Val de Garde
1220 Les Hauts de Jérôme
83790 PIGNANS
N° Siren 444874 564 - APE 926 C

Comité Départemental d'Equitation du Var
Les Hauts de Jérôme, Le Val de Garde
83790 PIGNANS
cde83@ffe.com